



Une action du Contrat de filière
agroalimentaire du Languedoc-Roussillon

1^{ère} étape du Guide des bonnes pratiques en matière de Développement Durable

Décembre 2005





la Région
Languedoc
Roussillon

Une action du Contrat de filière
agroalimentaire du Languedoc-Roussillon



FRCA
LANGUEDOC-ROUSSILLON
www.coopérations-agroalimentaires.com



Sommaire

1 ■ LE CONTEXTE P 7

1.1 Rappels sur le concept de Développement Durable

- ✓ Le concept en général
- ✓ Le DD et les entreprises

2 ■ LES ENTREPRISES INTERROGÉES P 11

3 ■ QU'APPELONS-NOUS UNE BONNE PRATIQUE ? P 13

4 ■ SYNTHÈSE DES BONNES PRATIQUES RECENSÉES P 15

5 ■ CONCLUSION P 25



Une action du Contrat de filière
agroalimentaire du Languedoc-Roussillon



- L'ARIA-LR (Association Régionale des Industries Agroalimentaires du Languedoc-Roussillon), s'est donnée pour objectif d'accompagner les entreprises agroalimentaires dans leurs démarches en faveur du développement durable. Elle a pu le faire grâce à l'appui de la Région avec laquelle elle préparait la situation d'un premier contrat de filière agroalimentaire pour favoriser le développement économique de ce secteur. L'état, via la DRAF (Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt) et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), se sont associés à ce projet, en le co-financiant.
- Elle a délibérément choisi comme première étape de recenser et valoriser les bonnes pratiques déjà existantes dans ces entreprises.
- La FFL (Fédération des Fruits et Légumes) et la FRCA-LR (Fédération Régionale de la Coopération Agricole du Languedoc Roussillon) sont partenaires de l'ARIA dans cette action.



● LE CONCEPT EN GÉNÉRAL

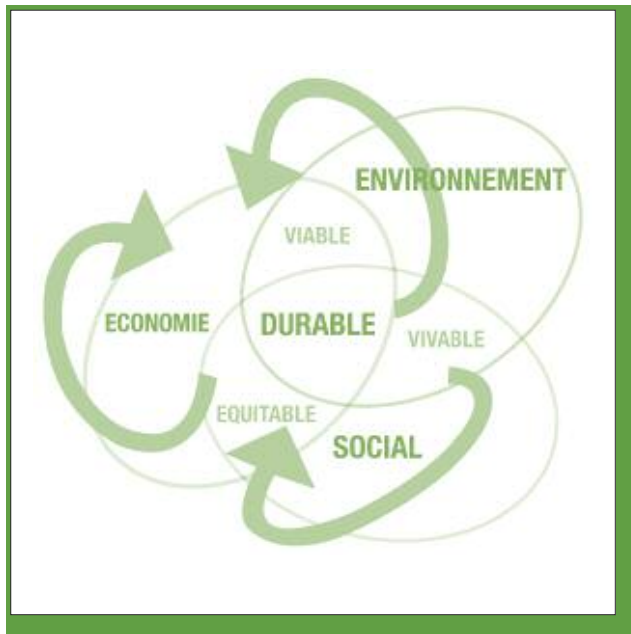
❖ En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement – également connue sous le nom de Commission Brundtland – a donné au développement durable la définition suivante :

«Un développement qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.»

❖ Le sommet de la Terre de Rio en 1992 consacre et renforce le concept de DD : 173 chefs d'État et de gouvernement signent un programme d'actions pour le XXI^e siècle – l'Agenda 21. C'est le texte de référence qui concerne l'ensemble des composantes de la communauté internationale : Etats, institutions, autorités locales, citoyens mais également les

entreprises. Depuis lors, fondé sur une approche globale, écosystémique, patrimoniale et participative, ce concept s'est concrétisé par la mise en place de politiques et de stratégies à long terme.

❖ Il doit permettre d'établir un **cercle vertueux** entre un développement économique efficace, un développement socialement responsable et équitable et un développement écologiquement respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes.



❖ Associée à ces trois piliers, la **gouvernance** est une dimension transversale du DD. Elle ne découle pas du DD, c'est le DD qui est rendu possible par une bonne gouvernance (engagement sur les valeurs, application des principes de précaution, de responsabilité et d'équité, transparence, subsidiarité, dialogue, amélioration continue, coopération multidisciplinaire, instrumentation avec des indicateurs et évaluation avec mesure de la performance globale...).

● LE DD ET LES ENTREPRISES

❖ Créatrices de richesses, fortement consommatrices de ressources, les entreprises ont une capacité d'intervention qui peut être efficace en faveur du DD :

- ✓ Elles participent directement au développement économique des territoires par leurs investissements et l'implantation de leurs sites de production,
- ✓ A travers les conditions de travail qu'elles offrent à leurs salariés et exigent de leurs sous-traitants, elles peuvent favoriser le respect et la diffusion des droits humains fondamentaux,
- ✓ Consommatrices de ressources naturelles, productrices de déchets et génératrices de pollutions, leurs activités modifient plus ou moins fortement l'environnement.

Leur contribution au DD se traduit par un engagement à prendre en compte l'impact économique, social et environnemental de leurs activités pour les rendre compatibles avec les objectifs du DD : c'est ainsi qu'apparaît la **responsabilité sociétale des entreprises**.

❖ La question de la mesure de la valeur générée et des progrès réalisés grâce à une démarche de DD est une question très délicate. La difficulté pour une entreprise consiste à pouvoir les apprécier en mesurant les performances économiques, sociales et environnementales tout en faisant face à un volume et à une diversité croissants d'informations. Actuellement il n'existe pas de solution métrique satisfaisante. Et cette situation constitue pour les entreprises un véritable frein pour adopter et/ou maîtriser une démarche de DD.

❖ L'approche du **triple bilan** (triple bottom line) est la réponse la plus aboutie actuellement pour mesurer la performance globale d'une entreprise.

Mais il est à noter que le triple bilan n'est pas un bilan intégré, il reste un bilan segmenté en 3 champs distincts puis compilés sans prendre en compte les relations de cause à effet existantes entre les 3.

❖ Nous pouvons résumer l'évaluation de la performance des 3 champs de la manière suivante :

✓ **Environnemental**

Recherche de la compatibilité entre l'activité de l'entreprise et le maintien des écosystèmes. Comporte une analyse des impacts de l'entreprise et de ses produits en termes de consommation de ressources (matières premières, maîtrise de l'énergie, organisation de l'espace occupé...), production de déchets (analyse pour valorisation d'un maximum d'éléments, limitation d'envois à la décharge, réduction à la source, mais également quantification), émissions polluantes (gaz, liquides, bruit, ... , analyse de la composition, réduction à la source).

1.1 RAPPELS SUR LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

✓ **Social**

Mesure des conséquences sociales de l'activité de l'entreprise pour l'ensemble de ses parties prenantes : employés (conditions de travail, niveau de rémunération, non-discrimination, sécurité au travail, ...), fournisseurs, clients (sécurité sanitaire et nutritionnelle, impacts psychologiques des produits sur les consommateurs...), voisinage (nuisances), territoire (respect des cultures locales) et la société en général.

✓ **Economique**

Recherche de la performance financière «classique», mais aussi capacité à contribuer au développement économique de la zone d'implantation de l'entreprise (territoire) et à celui de

ses parties prenantes, respect des principes de saine concurrence (absence de corruption, d'entente, de position dominante...).

La composante environnementale est actuellement majoritairement la clé d'entrée pour une mesure de la performance d'une démarche de DD.



- Au total, 50 entreprises ont été sélectionnées dont 19 coopératives. Le tableau ci-après recense les 50 entreprises participantes et indique leur secteur d'activité :

| SECTEURS D'ACTIVITÉ | NOMBRE D'ENTREPRISES |
|--------------------------|----------------------|
| 4 ^e gamme | 1 |
| Alimentation animale | 2 |
| Biscuiterie | 1 |
| Boissons non alcoolisées | 2 |
| Café | 1 |
| Céréales | 3 |
| Distillerie | 2 |
| Épices | 1 |
| Fruits et légumes | 13 |
| Huiles | 2 |
| Industrie laitière | 2 |
| Industrie de la viande | 6 |
| Ingrédients | 1 |
| Plats cuisinés | 1 |
| Sel | 1 |
| Vin | 11 |

- Tableau récapitulatif des entreprises participantes

| SECTEUR D'ACTIVITÉ | NOM DE L'ENTREPRISE |
|-------------------------------------|--------------------------|
| 4 ^e gamme | Crudi |
| Alimentation animale | Royal Canin |
| Alimentation animale | Virbac |
| Biscuiterie (spécialités catalanes) | Confiserie du Tech |
| Boissons non alcoolisées | Foulon-Sopagly |
| Boissons non alcoolisées | Unisource |
| Café | Kraft Food |
| Céréales | Audecoop |
| Céréales | GCO |
| Céréales | Sud Céréales |
| Distillerie | Finedoc |
| Distillerie | La Gardonnenque - Inosud |
| Épices | Arcadie |

| | |
|--------------------------------------|---|
| Fruits et légumes | Bonnet SARL Domaine des Côteaux |
| Fruits et légumes | Bioprim |
| Fruits et légumes | Château De Nages |
| Fruits et légumes | Coopérative La Melba |
| Fruits et légumes | Ille Fruits |
| Fruits et légumes | Ille Roussillon |
| Fruits et légumes | SCA Covial |
| Fruits et légumes | SCA Origine Cévennes |
| Fruits et légumes | SEP des vergers RIOU Château Pérouse |
| Fruits et légumes | Sica Estagel |
| Fruits et légumes | Sica de Mauguio |
| Fruits et légumes | Somal |
| Fruits et légumes | Teraneo |
| Huile (fabrication) | Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault |
| Huile (raffinerie) | Saipol |
| Industrie laitière (fromage) | Fédou |
| Industrie laitière (glaces, sorbets) | Sud Régat |
| Industrie de la viande | Bigard |
| Industrie de la viande (volaille) | Duc |
| Industrie de la viande (charcuterie) | Le Gratons Castillonnais |
| Industrie de la viande (charcuterie) | Les Brasérades |
| Industrie de la viande | Midi Steak |
| Industrie de la viande | Spanghero |
| Ingrédients | CHR Hansen France |
| Plats cuisinés | Pomona Passion Froid |
| Sel | Salins du Midi |
| Vin | Antech |
| Vin | Cave du Mont Tauch |
| Vin | Foncalieu |
| Vin | GICB |
| Vin | Jeanjean |
| Vin | Les Chais Beaucairois |
| Vin | Les Vignerons Catalans |
| Vin | Listel |
| Vin | Mas de la Chevalière |
| Vin | Sieur d'Arques |
| Vin | Vignerons de la Méditerranée |

● Une bonne pratique de DD est définie comme une initiative/expérience qui concourt à la mise en œuvre concrète et efficace des principes de développement durable.

● 3 critères nous ont permis de les identifier dans les informations recueillies :

- ✓ **Caractère volontaire** de l'action mise en œuvre : volonté de mettre en œuvre des actions pro-actives, dépassant le simple cadre du respect de la réglementation en vigueur,
- ✓ **Caractère novateur** de l'action par rapport à la situation générale des autres entreprises : réflexion menée par l'entreprise pour mener à bien une action qui sort du cadre des pratiques habituelles/traditionnelles du secteur,
- ✓ **Efficacité de l'action** et par conséquent sa transférabilité

potentielle à d'autres entreprises.

Il est à noter qu'il n'y a eu, de notre part, aucune volonté de hiérarchiser les bonnes pratiques quelque soit le critère retenu.





la Région
Languedoc
Roussillon

Une action du Contrat de filière
agroalimentaire du Languedoc-Roussillon



FRCA
LANGUEDOC-ROUSSILLON
www.coopérations-agroalimentaires.com



| SUJETS | DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE | PROPOSITIONS D'INDICATEURS |
|---|--|---|
| RESPONSABILITÉ ET GESTION | <ul style="list-style-type: none"> • Désignation d'un responsable environnement pour le site de production | Responsable environnement désigné |
| RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU | <ul style="list-style-type: none"> • Travail en circuits fermés : recyclage de l'eau sur la chaîne de production (exemple : réutilisation des eaux de rinçage) • Diminution de la pression de l'eau à l'entrée de l'usine • Stop-jets pour tuyaux de nettoyage • Système de nettoyage des cuves avec jets tournants • Mise en place de compteurs et de sous-compteurs pour la détection des fuites • Toilettes des sites : installation de robinets avec boutons poussoirs ou quart de tour, chasses d'eau économiques | <p>Consommation annuelle totale en eau</p> <p>Prélèvements annuels d'eau dans la nappe phréatique (forage)</p> <p>Volume total d'eau recyclée et réutilisée</p> |
| RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE | <ul style="list-style-type: none"> • Ventilation nocturne des locaux • Installation de thermostats pour contrôle automatisé de l'hygrométrie et de la température des sites • Détecteur de présence • Eclairage par des lampes sodium • Réduction de la puissance des lampes pour éclairage extérieur • Couvertures (protection contre le soleil) des cuves de stockage extérieures | <p>Initiatives pour exploiter des sources d'énergie renouvelables et améliorer le rendement énergétique</p> <p>Consommation directe d'énergie (par source d'énergie primaire)</p> |

| | | |
|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Installations frigorifiques avec nouvelle technologie de la «glace liquide» : optimisation du transfert de froid et stockage du froid possible • Installation d'une centrale de co-génération alimentée au gaz qui produit de l'électricité (revendue à EDF) | |
| RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ | <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la température de l'eau chaude de 90°C à 55°C pour une réduction de la facture énergétique (gaz) de 50 % • Mise en place de la compression mécanique des vapeurs, récupérées et réinjectées (désulfiteur) – consommation de gaz divisée par 5 • Utilisation d'une chaudière à biomasse (pépins de raisin déshuilés) | |
| INFORMATION ET FORMATION DU PERSONNEL AUX ÉCONOMIES DE RESSOURCES | <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation du personnel aux économies d'énergie (extinction des néons, des ordinateurs, ...) et à la réduction de la consommation d'eau | |
| MATÉRIEL | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une maintenance préventive afin de rallonger la durée de vie des installations, de réduire le taux de panne et d'assurer l'efficacité des matériels utilisés (y compris matériel de chauffage comme les brûleurs des chaudières à gaz) | |

| | | |
|------------------|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la consommation des véhicules informatisation de la consommation de carburants pour les machines agricoles | Bilan entrées/sorties carburants |
| EFFLUENTS | <ul style="list-style-type: none"> • Station d'épuration mixte avec plan de surveillance et suivi agronomique des boues mises à disposition d'un épandeur • Système de filtration des effluents avec du sable roulé de rivière – système fonctionnant avec 2 bacs d'infiltration alternés. • Station de lagunage in situ avec procédé de traitement par bactérie (avantage = 0 déchet) • Méthanisation des effluents et récupération des biogaz de traitement pour le chauffage d'un site de production (serre) | <p>Rejets DCO nette (tonne/an)</p> <p>Rejets significatifs dans l'eau par type</p> <p>Mesures prises pour améliorer les rejets dans l'eau affectant gravement l'environnement</p> |
| DÉCHETS | <ul style="list-style-type: none"> • Recyclage des rebuts de fabrication réintroduits dans le process • Actions de réduction à la source : <ul style="list-style-type: none"> - Contractualisation avec les fournisseurs dans un cahier des charges (ex : éviter les sur-emballages) - Mise en place du 0 papier (borne interactive pour documents accessibles à tous, développement de l'intranet) - Mise en commun d'une filière de recyclage de déchets par deux entreprises du même secteur d'activité afin de réduire leur coût de traitement | <p>Existence d'un cahier des charges fournisseurs</p> <p>Taux de salariés ayant accès à l'intranet</p> |

| | | |
|--|---|---|
| <p>TRANSPORT</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Calcul de l’empreinte écologique (CO2 par tonne transportée) • Envoi d’un questionnaire (hygiène, sécurité, environnement) aux transporteurs routiers prestataires | <p>Empreinte écologique</p> <p>Répartition des modes de transport</p> |
| <p>BRUIT</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Installation des machines bruyantes en dehors des bâtiments (exemple des compresseurs) • Mise en place de cloisons sur ligne de production pour isoler les machines bruyantes • Isolation phonique des plafonds des locaux techniques • Mesure du bruit avec sonomètres installés sur la chaîne de production : relevés et mesures correctives | |
| <p>ODEURS</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Installation d’un oxydeur à la sortie des cuiseurs de déchets pour contrôler les émissions • Installation d’un système de traitement des odeurs : plasma froid (origine Norvège) | |
| <p>RISQUES SANITAIRES</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des tours aéroréfrigérantes par des systèmes air/air | |
| <p>AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Extérieurs : intégration des bâtiments dans leur environnement (choix des couleurs des bâtiments, verdissage des sites, choix d’espèces végétales... | <p>Indicateurs type HQE</p> |

| | | |
|--|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Intérieurs : mise à disposition d'une salle de repos non-fumeur pour les salariés et équipée (vestiaire, machine à café, réfrigérateur...) | |
| FAUNE ET FLORE | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de partenariats avec des associations de protection de la nature (exemple du suivi des espèces protégées avec la LPO dans les vignobles) | Partenariats avec associations locales de protection de l'environnement |
| UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES | <ul style="list-style-type: none"> • Climatisation solaire | |
| ECO-CONCEPTION DES EMBALLAGES | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de barquettes de conditionnement recyclables (carton) • Réduction de la diversité des matériaux utilisés dans les emballages • Sur-emballage diminué grâce à des palettes de transport non houssées : mise en place d'intercalaires et de liens • Consignations des palettes • Augmentation des volumes des sacs de transport : passage aux big bags | Ratio poids emballage/poids du produit (des principaux produits) |
| ECO-CONCEPTION DES PRODUITS | <ul style="list-style-type: none"> • Optimisation du recyclage matière (réinjection des chutes de production dans la chaîne de production) | |
| PRISE EN COMPTE DE CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX DANS LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS | <ul style="list-style-type: none"> • Choix des matériaux respectueux de l'environnement, recherche de la réduction de consommation des ressources (eau, énergies...), intégration paysagère | |

| | | |
|---|---|--|
| <p>SYSTÈME DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de tableaux de bord de suivi des consommations de ressources, de production de déchets | <p>Existence de tableaux de bord Bilan des entrées/sorties consommations ressources, production déchets (par type)</p> |
| <p>GESTION INTÉGRÉE</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur des systèmes intégrés Qualité-environnement pour mutualiser les expériences et simplifier les procédures | |
| <p>SÉCURITÉ DU PERSONNEL</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un guide d'accueil sur la sécurité remis au personnel intérimaires et aux saisonniers • Signalétique sur les lieux d'accidents déjà arrivés pour sensibilisation aux risques • Organisation d'un concours par équipe sur des questions relatives à la sécurité • CHSCT: mise en place d'un carnet de correspondance permettant à chacun de relater ce qui ne va pas (même anonymement) • Etude participative sur le confort du personnel (ergonomie- position de travail) • Collaboration avec la MSA pour la mise en place de plans de progrès et mesure de la satisfaction du personnel lors de réunions concertatives | <p>Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt (CDI, CDD, intérimaires, saisonniers)</p> <p>% de salariés ayant suivi une formation sécurité dans l'année</p> <p>Nombre de réunions de concertation organisées avec les salariés</p> |
| <p>NUTRITION</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des salariés à l'importance de la nutrition : stage avec nutritionniste et plaquettes mises à disposition • Fabrication et étiquetage performant de produits adaptés aux personnes allergiques | |

| | | |
|--|--|--|
| FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI | <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un groupement d'employeurs pour notamment fidéliser les saisonniers | Participation à un groupement d'employeurs |
| AVANTAGES SOCIAUX | <ul style="list-style-type: none"> • Aide financière de l'entreprise pour le salarié qui souhaite s'arrêter de fumer • Création d'une crèche sur le lieu de travail | |
| FORMATION | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une enquête auprès des salariés pour évaluer leurs besoins en formation | |
| INFORMATION | <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un support de communication (lettre ou bulletin intranet) à destination des salariés pour les informer sur la vie de l'entreprise (consignes, encouragements...) • Mise en place de réunions «d'ambiance» sans présence de cadres dirigeants pour recherche de solutions à des problèmes posés dans le service | |
| GESTION DES COMPÉTENCES | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'une grille de poly-compétences formalisées qui permet de mieux gérer les absences et d'identifier les besoins en formation | Existence d'une grille de polycompétences formalisée |
| RELATIONS AVEC LES ADHÉRENTS DES COOPÉRATIVES | <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation de la communication pour la mise en œuvre d'actions par thème • Forte implication des adhérents à la gestion de la coopérative | |
| CHOIX DES FOURNISSEURS | <ul style="list-style-type: none"> • Critère de situation géographique avec préférence locale | % de fournisseurs régionaux |

| | | |
|--|--|--|
| VALORISATION DES PRODUITS | <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une association pour une valorisation des produits (retombées nationales et internationales) | |
| NOUVEAUX PRODUITS | <ul style="list-style-type: none"> • Création de partenariats pour innover sur des questions liées aux essais (produits phyto ...) | |
| ADAPTATION DES PRODUITS | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les remontées des demandes des clients étrangers par des outils formalisés ou de la représentation commerciale (foires, salons...) | Taux de satisfaction des clients |
| RELATIONS LES ASSOCIATIONS LOCALES | <ul style="list-style-type: none"> • Co-financement d'une étude faunistique et floristique avec le Conservatoire du Littoral pour valoriser épandage de déchets organiques | Montant des dons financiers versées aux associations locales |
| INITIATIVE | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de journées de sensibilisation avec la Sécurité routière pour les salariés | |
| RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES | <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une association locale de développement économique : groupement d'employeurs, formations communes | |
| RELATIONS AVEC LES AUTRES ENTREPRISES LOCALES | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de patrons pour visite de l'entreprise et faire connaître ses activités et développer des partenariats potentiels | |
| RELATIONS AVEC LES RIVERAINS | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de réunions régulières avec les riverains pour évaluer les nuisances générées par les activités de l'entreprise | |

| | | |
|------------------------------|---|---|
| CODE ÉTHIQUE | • Rédaction d'un code éthique affiché et disponible | |
| INFORMATION | • Rédaction de la politique d'entreprise avec les objectifs à atteindre avec affichage sur les sites et joint en copie avec les fiches de paye | Existence d'une politique d'entreprise formalisée et affichée |
| COMMUNICATION INTERNE | • Mise en place d'une adresse e-mail pour chaque agent de maîtrise de la chaîne de production pour faciliter la communication au quotidien - intranet | |
| COMMUNICATION EXTERNE | • Mise en œuvre d'un système d'alerte avec réseau de l'interprofession, par les fédérations, les syndicats... | |





la Région
Languedoc
Roussillon

Une action du Contrat de filière
agroalimentaire du Languedoc-Roussillon



FRCA
LANGUEDOC-ROUSSILLON
www.coopérations-agroalimentaires.com



- Dès 2005, les entreprises de l'agroalimentaire, fortes de leur expérience de la qualité, sont conscientes des enjeux que représentent leur engagement dans une démarche de Développement Durable.

- Elles favorisent des actions sur le pilier (économie, environnement ou social) qui leur semble le plus essentiel à la pérennisation de leur activité.

La composante environnementale est historiquement celle qui a généré le plus d'actions et de bonnes pratiques. La ré-édition de ce guide en 2008 nous permet de souligner que 3 ans après la réalisation de cette première étape, la dimension sociale correspond aujourd'hui à une préoccupation majeure des dirigeants impliqués dans des démarches de développement durable et constituera un axe fort de nos accompagnements en 2009.

La composante sociale est traitée sous l'angle réglementaire et reste un peu en retrait dans les préoccupations des dirigeants. La composante économique se résume à la réduction des coûts globaux.

- Le DD se réclame d'un développement cohérent et harmonieux transversal aux 3 composantes. L'efficacité d'une véritable démarche de DD demande un mode de management volontariste et une responsabilisation accrue qui se caractérisent notamment par :

- ✓ Un diagnostic réalisé de manière concertée (gouvernance) et transparente avec toutes les parties prenantes de l'entreprise sur les finalités et les impacts des activités de l'entreprise ; celui-ci doit permettre une communication interne et externe centrée sur la responsabilité sociétale de l'entreprise citoyenne (engagements chiffrés et évalués périodiquement). Cette démarche doit déboucher sur un positionnement différencié

d'appuyant sur les avantages concurrentiels de l'entreprise,

- ✓ Un décloisonnement des directions ou fonctions de l'entreprise,

- ✓ L'appropriation du nouveau projet par tous les niveaux de l'entreprise,

- ✓ La mise en œuvre d'alliances et de partenariats stratégiques qui deviennent source de création de valeur et de meilleure rentabilité financière,

- ✓ Une bonne connaissance des risques (application du principe de précaution) qui permet d'anticiper et de prévenir les dangers tout en stimulant le potentiel d'innovation.

- Les entreprises ont donc besoin d'être accompagnées pour formaliser ce concept encore flou, définir des objectifs, poursuivre de manière harmonieuse et concertée les actions déjà engagées et apprendre à communiquer pour valoriser leur démarche.

Toutes les bonnes pratiques recensées dans cette étude sont autant d'opportunités pour poursuivre l'engagement des entreprises de l'agroalimentaire vers une démarche de DD.

- La diffusion de bonnes pratiques est effet une des méthodes qui permet de faire progresser le développement durable par l'exemple. Toutefois aucun exemple ne peut être transféré et généralisé sans un travail d'adaptation et de traduction.

- Pour le faciliter, il faut identifier les facteurs de succès ou d'échec (potentiels) et les partenariats qui ont permis le succès. Des initiatives régionales et des réseaux de compétences devront se mettre en place pour assurer l'identification et le transfert de ces expériences.

- La réalisation de cette étude constitue une base de travail qui sera enrichie au fur et à mesure de l'évolution des démarches des entreprises agroalimentaires du Languedoc-Roussillon.

Références

- ✓ Canel-Depitre, B., (2001). «L'entreprise face aux engagements du consommateur-citoyen». Revue Française de Gestion, N° 136 spécial Mondialisation, éthique, environnement : de nouvelles règles pour l'entreprise, Nov-déc., pp. 168-172.
- ✓ Gendron, C. (2004), La gestion environnementale et la norme ISO 14001, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 349 p.
- ✓ Laville, E. (2002), L'entreprise verte : le développement durable change l'entreprise pour changer le monde. Paris, Village Mondial, 320 p.
- ✓ Dubigeon, O., (2002)- Mettre en pratique le Développement Durable, Editions Village Mondial, 319 p.
- ✓ Stephany, D., (2003), Développement durable et performance de l'entreprise, Editions Liaisons

